



www.vienne-en-val.fr

Vienn' Echos

N° 15

septembre à décembre 2021

DANS CE NUMÉRO :

Édito	1
Les élus	2-3
Démocratie et Réunion publique	4-5
Social et technique	6-7
La vie du village	8-9
Vie des associations	10-11
culture	12-13
Expo et spectacle	14-15
Lingettes état civil	16

Edito du maire :

Chères Viennoises, Chers Viennois, Cet édito s'ouvrira encore une fois sur un constat bien sombre. Oui, la période qui s'achève et celle qui commence n'invitent guère à l'optimisme.

La pandémie de Covid semble repartir de plus belle avec le variant Omicron et, de nouveau, la menace pèse sur nos services de santé. Certes. Mais, grâce à la vaccination et aux efforts du personnel soignant, à qui nous devons rendre hommage, nous pourrions contenir, puis vaincre cette terrible maladie, qui a déjà fait plus de 120 000 morts en France. Je vous en conjure : prenez soin de vous et, ce faisant, vous prendrez soin des autres. On entend, dans les médias, des discours qui font du rejet de l'autre la solution à tous les problèmes. Certes. Mais, ce n'est ni le repli sur soi, ni la haine qui nous aide-

ront. Bien au contraire, c'est le partage, la solidarité, l'acceptation de la diversité qui nous permettront d'éclaircir notre horizon.

Bien sûr que nous sommes tous différents, bien sûr que nous avons des points de désaccord, mais plutôt que de monter en épingle ce qui



nous divise, mettons en valeur ce qui nous unit. C'est justement de partage, de solidarité, d'engagement au service des autres dont il est question dans ce nouveau numéro de Vienn'Echos. Qu'il s'agisse de cette si belle opération que sont les arbres

de naissance, du marché de Noël brillamment organisé par les Kids viennois, du repas des anciens, du forum des associations, de ce si intense week-end consacré à Octobre rose ou de l'installation de notre tout premier Conseil Municipal des Enfants, de quoi est-il question si ce n'est la volonté de nous rapprocher les uns des autres ?

Nous vivons ensemble dans une commune vivante, vivante de démocratie, vivante d'initiatives associatives, vivante d'une jeunesse qui ne demande pas mieux que de s'investir. Vivons ensemble, peut-être pas main dans la main, mais, au moins, avec un but : faire que la vie ensemble profite à tous et à chacun.

C'est en tout cas ce à quoi travaille votre conseil municipal.

Avec mes pensées les plus amicales

Pascal Semonsut



Conseil Municipal des enfants

Le 7 décembre dernier, ont eu lieu les élections du conseil municipal des enfants de notre belle commune de Vienne En Val, œuvre du conseil municipal et de l'équipe enseignante.

Cette élection a eu lieu dans les locaux de l'école élémentaire Louis Didier JOUSSELIN. La campagne électorale s'est tenue sur 3 semaines, les 22 candidats ont fait des affiches défendant leurs idées pour la commune.

10 candidats respectant la parité ont été élus puis installés officiellement le 10 décembre juste avant le conseil municipi-

pal.

Ils ont pu revêtir l'écharpe tricolore, et ont été accueillis par le Maire et l'équipe municipale en présence de certains parents et de Mesdames CAUMON et ACACCIO respectivement directrice et professeur des écoles.

Leur engagement a été salué par Pascal SEMONSUT :

« Cette démonstration de civisme nous invite à l'optimisme. Vous êtes notre avenir et vous prouvez que la démocratie a de beaux jours devant elle » !

L'émotion était palpable ...

Interview :

Vienn'Echos : « Quelles sont vos idées pour améliorer la vie

de Vienne-en-Val ? »

Siméon : « J'ai beaucoup d'idées, je voudrais réparer le terrain de foot abîmé, faire des jeux pour les petits et plein d'autres choses. »

Flavie : « J'aimerais qu'il y ait des animaux à l'école et aussi éviter le gâchis. »



De gauche à droite :

Les 10 élus : Siméon Fouan, Maxime Gallez, Hugo Gamel, Flavie Mestivier (cachée derrière), Caroline Imbert, Romain Barrier, Charlie Feuillatre, Lorena Ancelin, Layla Pennec et Lena Pradat ont reçu leur écharpe.

Élection présidentielle

Reconnaissez-vous les présidents de la cinquième république ?



Les 10 et 24 avril 2022, nous élirons notre président.

Quelques repères :

En France, il est élu directement par les citoyens au *suffrage universel direct* depuis 1962. Avant cette date, c'était le suffrage universel indirect, cela signifie qu'il était élu par un collège comprenant environ 80 000 grands électeurs.

Depuis 2000, il est élu pour 5 ans (c'est le quinquennat), avant cela la durée d'un mandat était 7 ans (un septennat).

Depuis le 21 avril 1944, les femmes ont le droit de vote. Depuis 1974, les jeunes de plus de 18 ans peuvent également voter, contre 21 ans précédemment.

Rôle du président :

Élu sur de grandes orientations politiques, il va :

- Impulser une politique à l'ensemble du gouvernement
- Veiller au respect de la constitution
- Nommer le premier ministre et l'ensemble du gouvernement sur proposition de celui-ci
- Signer les lois (ou demander qu'elles soient étudiées une nouvelle fois)
- Garantir l'indépendance de la justice
- Représenter la France à l'étranger et, de ce fait, conduire la politique extérieure du pays (Europe, Monde).
- Diriger les armées

Il peut également :

- Demander au premier ministre de démissionner
- Dissoudre l'Assemblée Nationale (vote des citoyens pour de nouveaux députés)
- Recourir au référendum

Il défend le pays :

Le Président est le chef des armées. Il doit protéger la population française.

Il est le seul, dans le pays, à pouvoir utiliser l'arme nucléaire. S'il y a un grave problème, un danger pour la sécurité des citoyens, le Président peut avoir tous les pouvoirs. Il prend alors des décisions, sans les faire voter par les députés et les sénateurs.

Exemple : après les attentats du 13 novembre 2015, la France était en état d'urgence, le Président Hollande avait tous les pouvoirs.

Silence et joie, De Noël à Nouvel An, en espérant aussi pour l'espoir

Réunion publique thématique sur les énergies renouvelables à Vienne en Val

Une réunion publique thématique a eu lieu le 16 décembre 2021 pour parler des énergies renouvelables et plus particulièrement des projets de "fermes solaires" sur la commune.

Malgré une participation assez faible (une dizaine de personnes), le débat et les échanges ont été très fructueux.

Nous avons surtout parlé du projet de ferme solaire au lieu dit "le cercle" sur la route de Marilly et nous avons évoqué les avantages et les inconvénients de ce projet : C'est un projet très ambitieux puisqu'il pourrait couvrir jusqu'à 50 hectares et produire l'équivalent de la consommation électrique de 18 000 per-

sonnes.

L'avantage principal, c'est la production d'électricité avec un impact limité sur l'environnement, sans émission de gaz à effet de serre et sans déchets.

Un autre avantage est que cela apportera des ressources finan-



cières à la commune.

Il n'y a pas de nuisances sonores et la question esthétique peut être limitée par la plantation de haies autour de la zone des panneaux.

La question du démantèlement est une préoccupation. La durée de vie des panneaux est d'environ 30 ans et il faut être sûr que la société les retirera.

L'inconvénient principal est l'utilisation de terres agricoles, même si, dans le cas du cercle, elles ne sont

plus exploitées depuis longtemps. Le débat a donc beaucoup porté sur la possibilité de combiner l'installation des panneaux solaire avec la reprise d'une activité agricole, qui serait l'élevage de moutons. C'est a priori envisageable mais nous devons encore travailler pour définir les conditions que nous devons exiger du propriétaire et de la société qui installe les panneaux. Nous devons aussi étudier les moyens juridiques qui garantiront que la société va bien tenir ses engagements.

Pour être un projet d'envergure, il sera soumis à l'appréciation des viennois à travers le mécanisme de la conférence citoyenne.



On commence à vieillir quand on finit d'apprendre

Octobre Rose

Cette année, notre commune a décidé de se mobiliser pour Octobre Rose... vous avez certainement remarqué la jolie décoration Rose de notre village en place dès le 1^{er} Octobre ?

Nous nous sommes associés à la commune voisine de Tigy afin de proposer les samedi 9 et dimanche 10 octobre une manifestation commune qui s'est déroulée en deux temps.

Samedi matin, un forum organisé sur la commune de Tigy permettant une rencontre avec la prothésiste capillaire « *Hair Pivoine* » (installée à Vienne-en-Val) ainsi que l'association des « *Roses Poudrées* » (association d'aide aux femmes) pour qui les fonds ont été récoltés.

Sous forme de conférence, Alexandra et Sandra, deux « *Roses* », ont pu témoigner de leurs parcours en tant que personnes impactées, nous expliquant ainsi comment procéder à une

autopalpation, un geste simple qui peut permettre de prendre la maladie à temps et ainsi sauver des vies !

Puis elles ont exposé les difficultés rencontrées et les points de passages importants du parcours de malade.

Ce fût moment riche en émotions et en partages.

Puis, c'est à Vienne-en-Val le dimanche que s'est déroulée *la randonnée de la solidarité*,



avec au choix 5 ou 10 km. Le succès fût au rendez-vous avec une belle fréquentation. A l'arrivée, les randonneurs ont pu profiter d'une très belle exposition photos organisée par les Roses Poudrées ainsi que des sculptures réalisées par David GUDIN, le tout autour d'un verre de la solidarité.

Sur l'ensemble du week-end, plus de 1 200 euros ont été récoltés !!

Valérie Legrand, présidente des roses poudrées, remercie chaleureusement l'ensemble des participants et explique que cette somme permettra à 40 femmes atteintes de cancer de profiter d'un moment de détente, de mise en beauté, de soins et d'un shooting photos lors de « journées roses poudrées ».

Vous pouvez retrouver l'association sur le site www.les-roses-poudrees.fr.



L'amour est une fumée faite de la vapeur des soupirs

La FIBRE à Vienne en Val

Vienn'échos (PL) : Quand la commune de Vienne en Val sera équipée de la fibre optique ?

Jean Louis M : Le bourg sera équipé à la fin du 1^{er} trimestre 2022 ou au début du 2^{ème}, et tout le territoire de Vienne-en-Val (même les écarts) fin 2022.

Le conseil général du Loiret s'étant engagé pour une couverture totale du département au 1^{er} trimestre 2023.

PL : Combien gagnera t'on en vitesse de connexion ?

JLM : Au minimum x10 ou x20, cette augmentation se fera surtout sentir sur les écarts qui ont une connexion bien plus faible que dans le bourg.

Ce n'est pas une question de gain de rapidité qu'il faut voir, mais plutôt une question d'EGALITE de tous (centre, écarts ...) nous aurons tous la même connexion.



Cable (noir) de fibres optiques
Diamètre : 13mm
Nbre de fibres : 96 (16 fourreaux de 6 fibres)
Un câble peut desservir 96 habitations



Fibres optiques elles-mêmes
Diamètre : 125 micromètres (0,125 millimètre)

PL : Comment se fera le transport de ces lignes de fibres optiques ?

JLM : Dans le bourg, cela se fera par fourreaux enterrés dans des tranchées.

Et, malheureusement, dans les écarts, vu les grandes distances, cela se fera en aérien, avec des poteaux existants.

PL : Techniquement, qu'est-ce qu'une fibre optique ?

JLM : C'est une fibre de verre de 125 microns de diamètre (0,125 millimètre), dans un câble (noir) de 1cm de diamètre qui est posé dans les fourreaux, il y a 16 faisceaux de 6 fibres optiques. Donc environ une centaine de foyers connectables par câble. Les fibres sont connectées entre elles par soudure (fusion du verre).

Il existe 2 modes de fabrication : le monomode et le multimode. Le monomode a été choisi car plus rentable pour la propagation de la lumière.

Nous n'avons pas le choix, car tous les transports par fil de cuivre seront arrêtés d'ici 10 ans.



Travaux d'enfouissement des cables
Enroulés sur de gros rouleaux

Tombe sept fois, relève-toi huit fois



Embellissement

La commission Embellissement et l'association "La ville est mon jardin" partage le même projet à savoir le fleurissement des trottoirs de notre commune avec la collaboration des

Viennois. Comment s'y prendre ? Quoi planter ? Sur quelle distance ? ... Nous sommes là pour vous guider, vous conseiller... Un bulletin d'inscription est à retirer en mairie pour vous faire connaître de l'association qui reviendra vers vous pour vous remettre votre

permis de végétaliser. Un document joins vous explique tout ! La commission de son côté ajoute une rubrique "trottoirs fleuris" au concours des maisons fleuries.

Tous ensemble nous allons apporter une touche de couleurs et d'originalité à nos trottoirs.

Mosaïques

L'atelier mosaïque a rouvert ses portes en novembre dernier après une longue pause due au COVID. Neuf personnes ont pu s'initier au plaisir d'assembler ces petites pièces colorées et ainsi réaliser de belles choses. Le but de ce projet est de faire un village mosaïque, que chacun puisse afficher une mosaïque

sur sa clôture ou sa façade...

Vous êtes tentés, mais par manque de patience ou de temps, vous ne pouvez nous rejoindre lors de ces séances, vous avez la possibilité de nous donner votre modèle et on le réalisera pour vous !



La commission embellissement profite de cet article pour remercier les personnes bénévoles qui partagent avec nous leur savoir-faire et vous aident dans vos créations. Un remerciement particulier à Mme PASTEUR qui a fait don de toute sa collection de carreaux de mosaïques ...



Si vous avez manqué ces premières séances, trois prochaines sont déjà programmées les 30 avril, 7 mai et 14 mai 2022, un bulletin d'inscription sera à remplir au préalable en mairie. Pour rappel, la mairie vous offre votre premier support.



Nouveaux arrivants

Comme chaque année, le conseil municipal organise un temps d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune. C'est toujours un moment convivial qui permet de se présenter et d'échanger sur de nombreux sujets.

A l'issue de cette rencontre, une clé USB contenant de nombreuses informations sur la commune a été remise à chacun.



11 novembre

Environ 80 personnes étaient au rendez-vous au cimetière ce 11 novembre. Un moment de mémoire très important qui a été célébré très dignement grâce aux porte-

-drapeaux et aux pompiers venus nombreux. Pour assurer un lien intergénérationnel, l'école était évidemment présente avec plusieurs enfants pour lire des textes. Musicalement, c'est la chorale Val en Sol qui a assuré la Mar-

seillaise. Elle sera accompagnée de la fanfare de Vannes-sur-Cosson l'année prochaine.



Repas des anciens

La commune de Vienne En Val via son CCAS a organisé le 2 octobre dernier « le repas des anciens » ! Cette manifestation est proposée à toutes les personnes de plus de 70ans de la commune. Les intéressés qui ne veulent pas ou ne peuvent pas assister à cette mani-



festation se voient offrir un colis juste avant les fêtes de Noël. Une centaine de convives était présente pour cette journée très agréable ! Un grand merci aux Sapeurs-Pompiers qui ont gentiment offert l'apéritif ... le délicieux repas a été préparé par l'équipe de M. et Mme Miçon, le dessert provenait de la boulangerie de Vienne en Val « Les

Gourmandises de Ryan ». L'animation était assurée par Jean-François Carcagno. L'ambiance fût très bonne, chaleureuse et dans le respect des gestes barrières. Rendez-vous l'année prochaine !

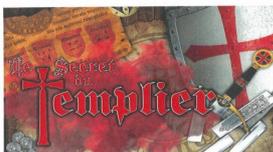


ESCAPE GAME extérieur « Le Secret du Templier »

Samedi 18 septembre 2021

A Vienne en val

Organisé par « Les Kids Viennois »



Les Kids Viennois

Ces derniers mois, l'équipe des « Kids viennois » a encore été bien

active :

Le 18 septembre un escape game a accueilli de nombreux visiteurs pour découvrir « le secret du templier ». Devant l'église, dans le trou des fouilles, et aux alentours, des énigmes guidaient les jeunes chevaliers de 7 à 77 ans. Certains cherchent encore l'issue ...

«Le 22 janvier, ce fût l'inauguration de deux magnifiques boîtes à livres en forme de ruche. Elles ont été baptisées « Happy » et « Culture »...»

Le 4 décembre, le marché de Noël a permis à plus de 1000 visiteurs de profiter des travaux de nombreux exposants, métiers de bouche, artisanat local, il y en avait pour tous les goûts. Un moment convivial, qui a dû s'écourter à cause d'une météo capricieuse. Un moindre mal, avant les annulations qui suivirent.

D'autres projets sont à l'étude et nous ne doutons pas que les « Kids » nous surprendront encore cette année 2022.



Forum des associations

C'est déjà le monde d'après pour les associations viennoises. En effet, cette année, pour un redémarrage tant attendu, le forum s'est déroulé pour la première fois au sein du centre culturel de la Maugerie.

Profitant des espaces intérieurs et extérieurs, et aidées par une météo clémente, 26 associations viennoises ou voisines ont donc pu présenter leurs activités à leurs futurs adhérents.

Une nouveauté : un stand tenu par le conseil municipal pour échanger avec les viennois



Le brouillard ne peut se dissiper avec un éventail



PAS DE BUREAU = PAS D'ASSO



La commune de Vienne-en-Val est riche d'un tissu associatif qui permet d'offrir aux viennois un large panel d'activités, de la course à pied à la bibliothèque, aux animations culturelles.

Ces associations existent parce que Vous, Viennois, vous y êtes adhérents, membres, bénévoles... grâce à vous elles vivent et nous font vivre.

Aujourd'hui, nous écrivons ces quelques mots pour vous informer que deux d'entre-elles ont besoin de vous, l'ASV Danse et l'ASV Gym.

En septembre, les membres qui sont aujourd'hui à la tête de ces bureaux passeront la main après de nombreuses années de bons et loyaux services. Ces associations ont donc besoin, à ce jour, de bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans la gestion d'un bureau, ce changement se ferait sous forme d'un tutorat préalable à la saison 2022/2023.

**Nous avons besoin de vous, sans votre aide ces 2 associations disparaîtront.
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cet article**

ASVGYM : veronique.pous@sfr.fr

ASVDANSE : bacchierri.virginie@neuf.fr

Delphine BALATIN
Adjointe aux associations et sports



Lune rouge sang, L'automne est une éclipse, Nuit étoilée

Des nouvelles de la bibliothèque

Vente de livres et revues

Une grande braderie de livres était organisée le 16/10 à la Salle R. de Lisle. Les bénévoles ont proposé un grand choix de romans, documentaires et revues, à des pe-

tits prix. Dans la matinée, l'association « Le Temps de Lire » qui gère la bibliothèque avec l'appui de ses bénévoles a tenu également son assemblée générale. Cette journée a remporté un vif succès avec environ 300 livres et revues vendus



Biberons de lecture

Cette année après la suspension due au Covid, nous avons eu le plaisir de retrouver tout ce petit monde le 19 Octobre. 19 enfants et 7 adultes étaient présents.

Pendant trois quart d'heure ils ont écouté les histoires basées sur les animaux (thème de cette 1^{ère} reprise) et chanté quelques comptines comme « la Famille tortue » ou « le Grand cerf » ou « la souris verte »



Marché de Noël / Animation Contes

Dans l'après-midi, plusieurs adolescents et enfants accompagnés de leurs parents sont venus écouter les CONTES DE NOËL racontés par les bénévoles de la BIBLIOTHÈQUE, même le PÈRE NOËL était présent. Un instant de rêves en attendant le grand jour.

THEQUE, même le PÈRE NOËL était présent. Un instant de rêves en attendant le grand jour.



Les horaires de la bibliothèque : mercredi et samedi de 10h à 12h.

L'esprit en paix, La maison vide, L'hiver peut venir

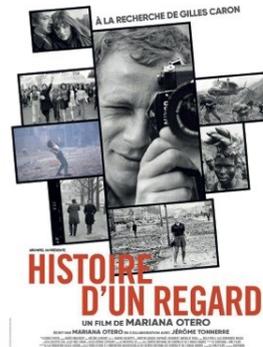
Cinémobile : film « Histoire d'un regard »

Sur le photoreporter Gilles Caron suivi d'une rencontre avec Claude-Marie Vadrot, journaliste, grand reporter et ancien reporter de guerre. La réalisatrice Mariana Otero a réussi à faire un film à partir des 100 000 clichés de Gilles Caron disparu en 1970. C'est un film chargé d'émotions, qui nous plonge dans le regard de Gilles Caron sur les évène-

ments de son époque, de la vie mondaine aux conflits comme la guerre des 6 jours, Mai 68, le conflit nord-irlandais et la guerre du Vietnam. La projection fut suivie d'une rencontre avec Claude-Marie Vadrot qui a partagé avec nous en toute simplicité ces récits de grand reporter, racontant ces re-

portages des Balkans au Tchad, en passant par la Tchétchénie ainsi que les événements du 11 septembre 2001. Il a expliqué

avoir été témoin de l'évolution du métier de grand reporter en assistant aussi à la mort programmée du métier de photographe, à l'approche du numérique...



Expo photos « Regard sur la vie »

La focale, association regroupant une vingtaine d'adhérents, a construit une exposition de photos pour retracer les émotions de la vie, de la naissance à la vieillesse. "Pour faire le lien avec le film sur Gilles Caron 'Histoire d'un regard', très fort en émotions, il nous a semblé intéressant/pertinent de mettre en images les

émotions de la vie à travers chaque regard des photographes". Les visiteurs ont pu admirer

entre autres des photos insolites, des photos travaillées différemment selon la technique utilisée par chaque photographe. Ce fut l'occasion de pouvoir échanger avec les photographes sur les différents regards que l'on peut porter sur une même photo. Merci pour cette superbe collection d'instants de vie !



La vie est une bougie avant le vent



Exposition SAHV

Pour cette nouvelle exposition, la SAHV (Société Archéologique et Historique de Vienne) nous a présenté une remarquable rétrospective, riche de photographies, de

cartes postales et d'objets anciens.

Tous les éléments étaient réunis, à la salle de la Maugerie, pour favoriser un moment de partage intergénérationnel bien agréable.



L'occasion de se replonger dans le Vienne-en-Val d'autrefois. Une époque où notre commune possédait deux églises et un moulin. Une époque où l'eau courante n'arrivait pas jusqu'aux maisons et il fallait se satisfaire des diverses sources présentes...

Art et Savoirs : spectacle aérien

La compagnie loirétaine Pérégrin' a proposé 2 spectacles : « Upside down » où deux danseuses virevoltaient dans des tissus aériens, accompagnées d'un violoncelliste. Une rencontre acrobatique et poétique.

« Touche pas à mes regards », entre danse et théâtre, deux interprètes jouaient avec leurs corps et le public.

Un mot du public : « Le premier spectacle était impressionnant car les acrobates montaient très haut dans la salle et se lâchaient d'un coup. Et le deuxième était rigolo car

il y avait beaucoup de jeux de mots. Vivement le prochain spectacle. » Paulin et Malo. Une soirée très riche où les arts se mélangent pour la plus grande joie du public.



Expo photos Focale

L'exposition photos, de Focale, de cette année était, comme d'habitude très photogénique ! Différents thèmes étaient abordés, notamment une série d'arbres particuliers avec une très belle lumière. Ainsi qu'un étrange personnage, mi-troll mi-démon. Également une série avec des ours polaires, apparemment approchés de très près. En

espérant qu'ils ne soient pas venus lécher les pieds du (ou de la) photographe !

Il y avait aussi des zozios, des portraits, du noir et blanc, bref une grande diversité. Pauline Queru était invitée d'honneur avec ses photos macro. Nous attendons avec impatience la prochaine édition en fin d'année 2022.



Il y a des pluies de printemps délicieuses où le ciel a l'air de pleurer de joie

Résumés des derniers conseils Municipaux

Conseil Municipal du 10 septembre 2021

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à acquérir l'ancienne pharmacie pour un prix maximum de 173 000,00 euros et signer la vente définitive.

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste adjoint en charge de la culture et de fixer le nombre de conseillers délégués à 10.

Le Conseil Municipal décide dans le cadre d'une installation de la bâche incendie de Rigotte, de voter le principe d'une location, d'une servitude de passage, d'un achat de parcelle et autorise le Maire à poursuivre toutes les démarches nécessaires.

Le Conseil Municipal approuve le principe d'une aide du CCAS pour l'inscription au permis de conduire d'un bénéficiaire avec, pour contrepartie, l'accomplissement d'heures de travaux d'intérêt général pour la commune.

Le Conseil Municipal adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable et d'assainissement collectif 2020.



Conseil Municipal du 9 novembre 2021

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune à l'Association de Soins et d'Aide à Domicile pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal autorise le recours aux bénévoles.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention pour la préparation des repas de la cantine avec la société ELRES.

Le Conseil Municipal approuve le remboursement des frais de garde d'enfants ou assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à établir les formalités nécessaires pour permettre le démarrage de la procédure de la modification du PLU.

Conseil Municipal du 10 décembre 2021, précédé de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil municipal confie la vérification des droits et le calcul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi de ses agents privés d'emploi à la mission chômage du Centre de Gestion 45.

Le Conseil Municipal adopte les dénominations des voies selon la liste détaillée dans le compte rendu.

Le Conseil Municipal adopte la programmation culturelle et les principes et tarifs de l'abonnement 2022.

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention avec CICLIC pour continuer à bénéficier du passage du Cinémobile jusqu'en 2024.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement applicables dès janvier 2022.

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans le groupement de commandes de la CCL pour des travaux de la voirie.

Les mots que l'on n'a pas dits sont les fleurs du silence

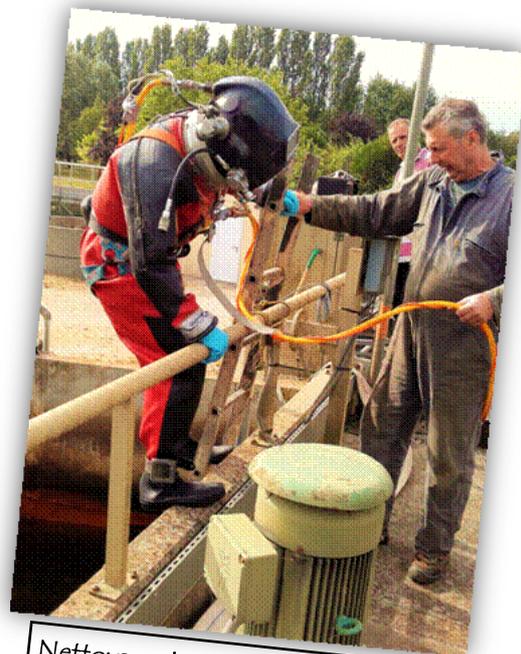
Les lingettes

Bonjour ami(e)s des lingettes, Contrairement à tout ce qui est annoncé, une lingette est très résistante, difficilement dégradable, non compostable.

Elles sont responsables de bouchage des pompes de relevage, voire de leur destruction.

Un nettoyage de pompe par les ser-

vices techniques représente 1h30 à 2h pour 2 personnes. Une pompe vaut 300€, à cela s'ajoute le travail de remplacement effectué dans des conditions de travail peu agréables... Bien entendu, en assainissement individuel, pas de compostage dans la fosse septique
UNE SEULE DESTINATION :
LA POUBELLE



Nettoyage de pompe par un scaphandrier !

LES LINGETTES, GANTS, PROTECTIONS PÉRIODIQUES SE JETTENT À LA POUBELLE, SINON JE RISQUE :

De boucher les canalisations De détériorer mon système sanitaire D'avoir besoin d'une intervention coûteuse De polluer l'environnement

Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes

Etat civil septembre à décembre 2021

Mariages



LEITAO Mathilde et BOILE Damien
VINCENT Marion et LOULIER Gwendal
LECONTE Ludovic et JEGOUIC Emilie

Naissances



BASNIER Solan Corentin Luc
LEVIEILS Matt Julien Aurélien
DUPUIS VANDERMARLIERE Matias François Michel
MANDIA Ange José Jacques
AADI Tessnime
BODCHON Maëline Djéna

Décès



PROUX Michelle
LAGARRIGUE Nicole
ALLARD Mickaël
PERRIN Michel
DRIEUX Marc